

Questions orales

Toutefois, je pense que je ne rendrais pas de service à la politique nationale, à notre régime, ou à notre pays . . .

M. Clark: . . . en respectant les normes.

M. Lalonde: . . . si je laissais libre cours au genre de calomnies lancées par les gens d'en face et si je les laissais influencer sur les décisions des ministres à l'avenir . . .

M. Clark: En respectant vos lignes directrices. Quelle réponse indigne!

M. Lalonde: Ce serait là un très mauvais précédent à établir.

● (1140)

LE BUDGET DE 1980—ON DEMANDE AU PREMIER MINISTRE DE MENER UNE ENQUÊTE

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le ministre des Finances a déclaré tout à l'heure qu'il était clair qu'il n'y avait pas eu de fuites au sujet du budget, du budget de 1980 s'entend. C'est aussi le ministre des Finances qui a écrit au premier ministre le 17 février dernier, qu'il n'avait jamais entendu parler du projet de Scotia Synfuels avant septembre 1981. Nous avons eu la preuve qu'il n'avait pas dit la vérité. Comment voulez-vous donc que nous le croyions aujourd'hui, quand il prétend qu'il n'y a pas eu de fuites?

C'est là une affaire très grave, étant donné que le budget revêt une grande importance pour le Parlement et pour l'économie. En conséquence je voudrais que le premier ministre nous promette qu'il va faire effectuer une enquête approfondie pour vérifier s'il y a eu ou non des fuites au sujet du budget d'octobre 1980?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député revient une nouvelle fois sur le fait que les dates mentionnées dans la lettre que le ministre des Finances m'avait adressée étaient incorrectes. Or on a rectifié ces dates depuis. Au cas où le député serait arrivée en retard aujourd'hui, je lui conseille de lire le texte de la déclaration que le député de Don Valley-Est a faite avant la période des questions. Je sais bien que les députés de l'opposition écoutent rarement nos déclarations mais celle du député de Don Valley-Est rappelle que le député d'Etobicoke-Centre, à l'époque où il était ministre au sein du gouvernement conservateur, agi exactement de la même façon. Il avait fourni des renseignements erronés à la Chambre—l'erreur était de l'ordre de 4 millions, si je me souviens bien. Quelques jours plus tard, il a apporté la rectification qui s'imposait et indiqué qu'il avait induit les députés en erreur. Nous n'avons pas jeté les hauts cris à l'époque ni exigé sa démission.

M. Clark: Seulement il n'y avait pas infraction aux lignes directrices sur les conflits d'intérêts.

M. Trudeau: Le député avait simplement induit la Chambre en erreur. L'ex-chef de l'opposition semble penser que cela n'a pas d'importance. Je lui conseille de s'entretenir avec le député de Kingston et les Îles, car celle-ci semble penser le contraire. Et s'il vous plaît, cessez de sourire bêtement et regardez la réalité en face.

L'IMPORTANCE DES DATES DU MOIS D'OCTOBRE 1980

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au premier ministre qui a déclaré que le ministre des Finances

avait simplement induit la Chambre en erreur. Il se peut effectivement que ce matin le ministre ait «simplement induit la Chambre en erreur» lorsqu'il a déclaré qu'il n'y avait pas eu de fuites au sujet du budget de 1980.

Hier, le premier ministre m'a répondu ceci:

Ce matin, le ministre, et certainement le vice-premier ministre et moi-même avons tous trois reconnu que la question des dates n'avait rien à voir dans cette affaire . . .

Je tiens à dire au contraire au premier ministre que deux dates sont tout à fait cruciales. La première, c'est le 28 octobre 1980, date à laquelle le budget a été présenté. La seconde, c'est le 29 octobre, date de la signature du protocole d'entente entre M. Gillespie et le consortium. Je voudrais une nouvelle fois demander au premier ministre de faire preuve de courage et de sens des responsabilités en faisant effectuer une enquête pour s'assurer qu'il n'y a pas eu de fuites au sujet du budget d'octobre 1980.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, à mes yeux, le ministre de l'Énergie a répondu à cette question hier en rappelant les dates, les démarches et tous les détails des négociations entre M. Gillespie et les quatre membres du consortium pour mettre sur pied ce projet sur la base des capitaux qui étaient prévus à cet effet depuis 1977. Je répète une nouvelle fois que les membres du consortium se sont d'abord adressés à M. Buchanan. Ils n'ont pas contacté le gouvernement fédéral. Ils se sont adressés au gouvernement de la Nouvelle-Écosse parce qu'ils savaient que c'était lui qui avait la haute main sur les fonds. C'est avec lui qu'ils ont négocié la mise sur pied du projet.

Le député suggère-t-il que le premier ministre de la Nouvelle-Écosse a eu vent d'informations sur le budget? Doit-on comprendre qu'il se serait tout d'un coup déclaré favorable au projet du consortium et aurait signé le protocole d'entente parce qu'on lui avait fourni des renseignements au sujet du budget? C'est absolument ridicule. Les crédits étaient déjà notés en 1977. On s'est contenté de s'en servir par la suite. Les capitaux ont été investis après de longues négociations qui ont abouti à l'automne de 1980, négociations qui se basaient sur les crédits qui avaient été votés en 1977. Pourquoi le député essaye-t-elle de semer le doute à ce sujet, alors qu'il n'y a aucune raison de le faire?

ON DEMANDE LE DÉPÔT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DU TRÉSOR

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Une chose que des journalistes dans d'autres pays ont constatée à propos de cas de ce genre est qu'il faut aller à la recherche de l'argent. Les documents fournis par le premier ministre étant incomplets, ils ne le permettent pas. Je voudrais répéter la question que je posais hier et à laquelle le premier ministre a refusé ou omis de répondre. Je lui ai demandé s'il était disposé à déposer à la Chambre les documents relatifs au Conseil du Trésor et ainsi les délibérations du Conseil du Trésor en date du 13 avril 1981, alors que MM. D. Johnston et A. MacEachen en faisaient partie. Déposera-t-il les délibérations du Conseil du Trésor, car cela pourrait aider à tirer les choses au clair?